

Le mercredi 1er décembre 2021

Réunion du Conseil d'administration de la Fédération des étudiantes et des étudiants du Campus universitaire de Moncton (FÉÉCUM)

Via Microsoft Teams - visioconférence

Ordre du jour:

(D) décision, (I) information

1. Ouverture
2. Vérification du quorum
3. Nomination d'un.e secrétaire d'assemblée
4. Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 5. AGA (D)**
- 6. Gouvernance (D)**
7. Varia
8. Points du public
9. Clôture de la réunion

Le mercredi 1er décembre 2021

Réunion du Conseil d'administration de la Fédération des étudiantes et des étudiants du Campus universitaire de Moncton (FÉÉCUM)

Via Microsoft Teams - visioconférence

Présences:

Pierre Losier*	Direction générale FÉÉCUM
Anthony Doiron*	Communications FÉÉCUM
Mathilde Thériault	Présidence FÉÉCUM
Mathieu Perron	VP exécutive FÉÉCUM
Alain Lavoie	VP académique FÉÉCUM
Emily Muckler	VP interne FÉÉCUM
Jean-Sébastien Léger	Rep. - Administration
Pierre-Paul Cyr	Rep. - Cycles supérieurs
Yannick Boudreau	Rep. - Éducation
Nicolas Robichaud	Rep. - Ingénierie
Zacharie Collins	Rep. - Prisme
Andrée-Anne LeBlanc	Rep. - Psychologie
Claude Power**	Rep. - Sciences
Amanda Maude Duguay	Rep. - Sciences sociales
Naomie Mazerolle	Rep. - Travail social

***non-votant**

****substitut**

Absences:

AÉÉICUM
Arts
Droit
ESANEF
Kinésiologie-loisir
Science infirmière
Symbiose

Invité.es:

Membres du public:

2

1. Ouverture:

Présidence déclare la réunion ouverte à 11h30.

Lecture de la mention de reconnaissance par la présidence d'assemblée :

« Je tiens à souligner que les terres sur lesquelles nous nous trouvons font partie d'un territoire ancestral qui a longtemps servi de lieu de vie, de rencontres et d'échanges entre les peuples autochtones, notamment les nations Mi'kmaq et Wolastoqiyik (Malécite). Nous honorons, respectons et reconnaissons ces nations qui n'ont jamais cédé leurs droits sur les terres et les eaux sur lesquelles nous nous réunissons aujourd'hui, et dont les titres sont reconnus par les Traités de paix et d'amitié qui établissent les bases de relations durables avec les populations colonisatrices ».

2. Vérification du quorum:

Présidence constate que le quorum est atteint.

3. Nomination d'un.e secrétaire d'assemblée:

R

4877-FECA-211201

Administration propose Pierre Losier comme secrétaire d'assemblée, appuyé par Éducation.

Unanimité

4. Lecture et adoption de l'ordre du jour:

R

4878-FECA-211201

Travail social propose l'adoption de l'ordre du jour tel que modifié, appuyé par Science.

Unanimité

5. AGA:

Ce point a été ajouté à l'ordre du jour.

R

4879-FECA-211201

Ingénierie propose que la date de la prochaine AGA soit fixée au 12 janvier et qu'elle se déroule sur la plateforme Teams, appuyé par Psychologie.

Unanimité

6. Budget - FÉÉCUM (suivi):

Direction générale FÉÉCUM (DG) présente une mise à jour du budget 2021-2022, qui fait état de certains ajustements aux montants liés aux projets découlant du budget participatif, ainsi que des changements appliqués à l'échelle salariale, à quoi s'ajoute la création du poste de Direction générale adjointe.

Les paramètres généraux de la formule de péréquation actuelle sont décrits par la suite, d'où il ressort notamment que deux associations (AÉÉCUM, Prisme) reçoivent une subvention spéciale, et que deux autres (Symbiose, Cycles supérieurs) ne reçoivent aucune somme provenant de ce fonds.

Une proposition est mise de l'avant concernant le financement de l'Association des étudiantes et étudiants des cycles supérieurs.

R

4880-FECA-211201

Cycles supérieurs propose qu'une cotisation de 1,00\$ par personne étudiante soit octroyée à l'Association des étudiantes et étudiants des cycles supérieurs à compter de l'année budgétaire 2021-2022, appuyé par Psychologie.

Unanimité

Une discussion a lieu ensuite sur l'utilisation de la part restante du surplus.

Psychologie précise qu'elle favoriserait une approche « par projet », afin de donner l'opportunité de créer des projets solides.

Administration suggère de modifier la formule de péréquation de sorte que la somme de 32 000\$ soit distribuée en appliquant la formule avec l'exponentiel pour les associations avec moins de 300 membres, et une somme fixe pour celles avec plus de 300 membres, et que cette nouvelle formule soit présenté au prochain CA pour son adoption. Une discussion a lieu par la suite.

R

4881-FECA-211201

Administration propose qu'une version modifiée de la formule de péréquation soit présentée au prochain CA, avec deux options pour la distribution des surplus, en fonction d'un nombre de membres inférieur ou supérieur à 300 personnes, appuyé par Ingénierie.

Rejeté (Pour: 1 | Contre: 7 | Abstention: 1)

Cycle supérieur quitte la réunion à 12h35.

VP académique suggère ensuite qu'il serait possible de créer un nouveau fonds réservé aux activités pour les associations étudiantes membres du CA.

R

4882-FECA-211201

VP Académique FÉÉCUM propose qu'un fonds de 20 000\$ soit créé pour le financement des activités des associations membres du CA de la FÉÉCUM, et qu'une ébauche de politique sur la distribution de ce montant soit présentée à la prochaine rencontre, appuyé par Sciences.

Unanimité

Il demeure alors un montant de 12 000\$ sur le surplus budgétaire, qui pourrait être distribué parmi les associations membres.

R

4883-FECA-211201

Psychologie propose que la formule de péréquation soit modifiée pour que le montant de 12 000\$ puisse être distribué d'après un calcul appliquant l'exponentiel des associations comptant de 300 membres ou plus, et qu'une motion en ce sens soit préparée pour la prochaine réunion du CA, appuyé par Administration.

Unanimité

7. Formation du C.A.:

DG indique que des fonds sont réservés au budget pour la formation des membres du C.A. et invite les membres à lui faire part des formations qui pourraient les intéresser.

8. Varia:

Aucun point.

9. Points du public:

Aucun point.

10. Clôture de la réunion:

Éducation propose la clôture de la réunion à 12h58.

Signatures:

Mathilde Thériault
Présidente d'assemblée

Pierre Losier
Secrétaire d'assemblée